

nuu Papa a-Huatian est le propriétaire de ce terrain
Signé: Honorius Papa a-Huatian

364. Ahuraan. S'étend depuis la limite d'Hautawa jusqu'à la fin de ce même vallée sur environ cent cinquante brasses. Il s'étend aussi depuis la montagne de Sepapa jusqu'à Vailha sur environ cent brasses. Ushu Caomato a-Umanu est le propriétaire de ce terrain. Signé: Ushu Caomato a-Umanu

365. Puustiam. S'étend depuis le terrain de Peuo Peuo a-Oa jusqu'au sommet de la montagne sur environ mille brasses. Il s'étend aussi depuis la limite d'Hautawa jusqu'à la montagne qui sépare le Comanana sur environ six cents brasses. Farausa Ulatia a-Ruakatu est le propriétaire de ce terrain. Signé: Farausa Ulatia a-Ruakatu

366. Comanana. S'étend depuis Anaitifa jusqu'à la fin de cette montagne sur environ mille brasses. Il s'étend aussi depuis Puustiam jusqu'à la montagne de Vailha sur environ deux cents brasses. Coimata Auitofa a-Ruakatu est le propriétaire de ce terrain. Signé: Coimata Auitofa a-Ruakatu

367. Vailha. S'étend depuis Anaitifa jusqu'à la fin de vallée au sommet de la montagne sur environ mille brasses. Il s'étend aussi depuis la montagne de Comanana jusqu'à la limite de Roma sur environ deux cents brasses. Honorius Papa a-Huatian est le propriétaire de ce terrain. Signé: Honorius Papa a-Huatian

368. Anaitifa. S'étend depuis Sepapa jusqu'à la fin de la vallée sur environ cent brasses. Il s'étend aussi depuis Puustiam jusqu'à la montagne de Sepapa de l'autre côté sur environ cent cinquante brasses. Honorius Papa a-Huatian est le propriétaire de ce terrain. Signé: Honorius Papa a-Huatian